

Certificat de qualification professionnelle
Intervenant(e) en revalorisation de mobilier et d'agencement
[Code Certif Info n°94779]

Niveau : Sans niveau spécifique

Descriptif :

Le parcours vise d'abord à professionnaliser une population quotidiennement en activité dans des ateliers de tri des collectes d'objets de l'ameublement ou des salariés de la branche, peu qualifiés, qui souhaitent se reconverter dans le domaine de la réparation de mobilier.

Il n'est pas destiné à former des ébénistes, des agenceurs ou des tapissiers.

La visée de la formation est :

- Apporter et structurer les fondamentaux du travail (gestes, travail en équipe, sécurité, etc.) chez chaque salarié ou stagiaire pour pouvoir réparer ou modifier professionnellement un meuble, des composants ou un agencement.
- Préparer ces personnes à occuper des emplois en tension dans le marché du travail : réparation de mobilier, poseur, monteur de meuble ou d'agencement, maintenance, voire plus largement dans le domaine des activités de services liées aux collectivités.
- Permettre aux salariés ou aux stagiaires qui le souhaitent de poursuivre leur formation jusqu'à l'obtention ultérieure d'un titre ou d'un diplôme de niveau V reconnu par la Branche.

Objectif :

L'intervenant en revalorisation de mobilier et d'agencement réalise la réparation ou la modification d'un objet du mobilier ou d'agencement en maintenant ou apportant une fonctionnalité, et en maintenant une esthétique soignée.

- Trier / sélectionner les objets, les matériaux, les composants
- Définir l'intervention à réaliser sur l'objet
- Sélectionner les outils et les composants
- Préparer les surfaces et les objets aux modifications ou aux réparations
- Réaliser les réparations ou les modifications
- Remonter le meuble ou l'agencement de manière sécurisée

RNCP : Non renseigné

Certificateur : CPNE de la fabrication de l'ameublement

Valideur : CPNE de la fabrication de l'ameublement

Pour en savoir plus :

<http://www.ameublement.com/>

Domaine(s) de formation : 45019 : Ameublement

Groupes formation emploi (GFE) : V : Création et production artistique

Accessibilité :

Accessible en : VAE, Formation continue, Contrat de pro, Demande individuelle

Non communiqué : Formation initiale, Apprentissage

Informations mises à jour le 10/04/2017 par Certif Info.